



Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
11 place Beauvau
75008 PARIS

Paris, le 12 février 2024

Monsieur le Ministre,

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs, techniques et spécialisés des SD(T)IS, qui vont être appelés à se mobiliser fortement dans le cadre de cet événement.

En janvier dernier, vous avez adressé plusieurs courriers à destination des personnels de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale ainsi qu'aux agents du Ministère de l'Intérieur, leur annonçant que la mobilisation exceptionnelle qui allait être la leur à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 serait compensée par plusieurs mesures d'accompagnement social (primes, aides pour la garde d'enfants...).

Les sapeurs-pompiers n'ont quant à eux pas été cités parmi les personnels dont « la mobilisation » allait être « exceptionnelle », et aucune mesure en leur faveur n'a été annoncée. Une grande partie d'entre eux va pourtant être fortement mise à contribution pour assurer la sécurité de tous et la réussite de ces Jeux Olympiques et Paralympiques : il en sera ainsi de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, mais aussi des 500 personnels en provenance de différents SDIS prévus en renfort durant cette période des Jeux, des sapeurs-pompiers professionnels des départements qui accueilleront une épreuve olympique, ou encore des sapeurs-pompiers qui, quel que soit leur statut (volontaires – professionnels – militaires), seront amenés à réaliser des heures supplémentaires lors de la préparation ou du déroulement des Jeux.

Au vu des efforts qui leur seront demandés en termes de temps, d'énergie et de sacrifices de leur vie personnelle et familiale, il serait logique et juste que nos sapeurs-pompiers bénéficient des mêmes avantages que nos policiers et gendarmes : versement d'une prime exceptionnelle pour ceux qui seront directement mobilisés sur l'événement, d'une indemnité pour absence missionnelle pour ceux qui seront appelés en renfort, prise en compte des heures supplémentaires pour tous ceux qui s'investiront sur l'organisation et le déroulement de ces Jeux, et soutien particulier pour la garde des enfants.

Afin que ces mesures puissent s'appliquer sans que les budgets des SD(T)IS soient impactés, il serait également nécessaire que l'Etat mette une enveloppe financière complémentaire à la disposition des collectivités.

Dans un souci de reconnaissance de l'engagement et du professionnalisme de nos sapeurs-pompiers, dont le rôle sera essentiel pour relever le défi de la tenue de cet événement, et qui seront soumis aux mêmes exigences que l'ensemble de nos forces de l'ordre, nous vous sollicitons afin que soient étendues aux sapeurs-pompiers et aux personnels administratifs, techniques et spécialisés des SD(T)IS le bénéfice des mesures d'accompagnement social mises en place pour de nombreuses autres catégories de personnels durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Comptant sur vous pour leur apporter le soutien qu'ils méritent, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Députés cosignataires :

Fabien DI FILIPPO (Moselle), Emmanuelle ANTHOINE (Drôme), Thibault BAZIN (Meurthe-et-Moselle), Anne-Laure BLIN (Maine-et-Loire), Sylvie BONNET (Loire), Jean-Yves BONY (Cantal), Ian BOUCARD (Territoire de Belfort), Jean-Luc BOURGEOUX (Ille-et-Vilaine), Pierre CORDIER (Ardennes), Josiane CORNELOUP (Saône-et-Loire), Julien DIVE (Aisne), Francis DUBOIS (Corrèze), Nicolas FORISSIER (Indre), Michel HERBILLON (Val-de-Marne), Patrick HETZEL (Bas-Rhin), Mansour KAMARDINE (Mayotte), Alexandra MARTIN (Alpes-Maritimes), Yannick NEUDER (Isère), Eric PAUGET (Alpes-Maritimes), Isabelle PERIGAULT (Seine-et-Marne), Christelle PETEX-LEVET (Haute-Savoie), Nicolas RAY (Allier), Jean-Pierre TAITE (Loire), Jean-Pierre VIGIER (Haute-Loire).

Sénatrices cosignataires :

Catherine BELRHITI (Moselle), Christine HERZOG (Moselle).